

Association Chant et Musique à Clairac

« vacances musicales »

Projet Educatif

Le service dénommé « vacances musicales » propose à des mineurs de 12 à 18 ans, pratiquant le chant ou un instrument, un séjour de 8 à 12 jours dont la composante principale est la participation à un stage de chœur et orchestre.

Objectif global

Organiser des séjours permettant le développement artistique, créatif, moteur, affectif et social des stagiaires accueillis, qu'il s'agisse d'enfants, d'adultes, de personnes en situation de handicap..., dans une dynamique associative enrichissant l'offre culturelle du territoire.

Objectifs spécifiques pour les mineurs

- Offrir aux jeunes accueillis une pratique et des apprentissages musicaux et artistiques de qualité, en favorisant, notamment, leur créativité et leur esprit critique face à leur production artistique. La pratique musicale, plus ou moins approfondie selon les niveaux a pour but d'entretenir ou de renforcer les acquis de l'année. Les activités principales sont : la découverte du répertoire classique, les pratiques d'ensemble (chœur et orchestre), le chant choral, et la préparation de concerts publics de fin de séjour.
- Proposer des activités de « loisirs extra-musicaux » : le séjour doit rester un temps de vacances équilibrées pour les stagiaires mineurs.
- Encourager l'investissement individuel en amont, par l'envoi de partitions et de CD de travail pour les choristes, et le valoriser dans la réalisation d'un projet collectif.
- Favoriser le développement des stagiaires sur le plan humain : la mise en place d'un fonctionnement de groupe équilibré et respectueux de chacun, ainsi que la responsabilisation et l'autonomisation des participants doivent permettre l'apprentissage de la vie en collectivité, de la règle, et l'expérimentation d'un fonctionnement participatif harmonieux.

Mais aussi :

- Rendre les séjours accessibles au plus grand nombre en proposant un prix de séjour faible, grâce au bénévolat de l'équipe organisatrice, et dans le cadre d'une comptabilité maîtrisée.
- Sensibiliser les participants à la vie et au fonctionnement de l'Association Chant et Musique à Clairac.
- Réduire au maximum l'empreinte écologique de l'organisation et sensibiliser les participants aux problématiques environnementales et aux gestes écologiques et citoyens.

Activités proposées pendant le séjour

- Activités musicales obligatoires : cours de chant ou d'instrument en petit groupe et répétitions avec le chœur et l'orchestre des stagiaires adultes, encadrés par des professionnels confirmés.
- Activités au choix : découverte de la région, activités sportives, activités manuelles, ...
- Le soir : veillées, moments privilégiés de détente et de mise en commun des bons moments de la journée

Des équipes d'encadrement professionnelles

Un directeur musical et chef d'orchestre recruté au niveau Directeur de Conservatoire, des chefs d'orchestre ou chefs de chœur, professeurs en Conservatoire ou dirigeant des ensembles de renom.

Des professeurs de chant ou d'instrument recrutés en Conservatoire ou en Ecole de Musique ou de bonne renommée.

Une personne titulaire du BAFD, orchestrant l'équipe d'animation et s'assurant, par des réunions quotidiennes de l'équipe, du bon fonctionnement du séjour.

Un animateur titulaire du BAFA par groupe de 12 enfants.

Une assistante sanitaire, en charge du suivi des traitements médicaux.

Une équipe technique expérimentée qui assure la restauration et l'entretien.

Notre séjour est déclaré à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.